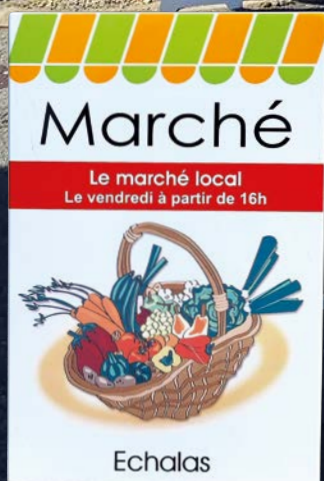


l'écho d'Échalas

ÉTÉ/AUTOMNE 2025 • N°92

Le magazine d'information de la commune



EXPLORER

**LE MARCHÉ D'ÉCHALAS :
UN MARCHÉ AUX
SAVEURS LOCALES**

Essentiels

MAIRIE

Horaires d'ouverture :

- Lundi, jeudi et vendredi : 8h45 – 12h ; 13h30 – 17h
- Mardi : 8h45 – 12h ; 13h30 – 18h
- Mercredi : 8h45 – 12h
- Samedi permanence d'accueil : 9h – 11h30

18 route de la Croix Régis

04 72 24 58 76

accueil@mairie-echalas.fr

www.mairie-echalas.fr

Restez informés avec :

- Le P'tit Chalaron tous les mois
- L'application IntraMuros sur votre smartphone
- Le panneau lumineux
- La borne tactile (totem), accessible de 6h à 21h
- Listes des associations chalaronnes et des entreprises chalaronnes sur www.mairie-echalas.fr. Vous n'y êtes pas ? Faites-vous connaître en mairie.

ÉCOLE LA CLEF DES SAVOIRS

Directrice : Sandrine Lauret

23 route de la Croix Régis

04 37 22 54 94

Inscription administrative en mairie, munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile, puis auprès de la Directrice de l'école.

CENTRE DE LOISIRS, PÉRISCOLAIRE ET RESTAURANT SCOLAIRE

Directrice : Virginie Chaumel

23 route de la Croix Régis

06 75 41 31 12 - 04 37 22 54 92

periscovacances@mairie-echalas.fr

Inscription sur dossier complet déposé en mairie.

MÉDIATHÈQUE

Responsable, Céline Nébouy

Horaires d'ouverture :

- Mardi : 16h30 – 18h30
- Mercredi : 10h – 12h ; 14h – 18h30
- Vendredi : 15h – 19h
- Samedi : 10h – 12h30

2 route de Givors - 09 79 20 06 56

mediatheque@mairie-echalas.fr

Catalogue en ligne :

<https://vienne-condrieu-pom.c3rb.org>

MARCHÉ

Tous les vendredis : 15h30 – 18h30

place de l'Église

TRAVAUX EXTÉRIEURS

Pour les professionnels (agricoles, chantiers, bâtiments...) **sont interdits :**

- Avant 7h et après 20h
- Toute la journée les dimanches et jours fériés.

Pour les particuliers sont autorisés :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

2 • Été/Automne 2025

SANTÉ

Centre médical

19 route de la Croix Régis

- Médecins généralistes
› 04 27 02 54 15
- Infirmières
› 06 79 60 48 62

EHPAD Les Moussières

› Rue Benoît Gélibert

› 04 37 22 53 20

Psychologue

- Annie Teissier Perraud
› 40 chemin des Étangs
› RDV au 06 84 11 78 43

1 impasse Jean-Pierre Fulchiron :

- **Ostéopathe**
› Amaury Lherbette
› 06 19 10 47 57 - RDV sur doctolib.fr
- **Psychomotricienne**
› Adeline Souchon
› 06 85 46 87 34

Vienne Condrieu Agglomération

Président : Thierry Kovacs

04 74 78 32 10

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Déchets

- Collecte tous les lundis matin
- Demande de bac ou de composteur : gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr

7 points d'apports volontaires

(verre, emballages en métal, plastique et en carton, papier, textile)

- Derrière le gymnase Le Montelier, contre le terrain de tennis
- Place de la Rodière
- Route de la Croix Régis, le Lac
- Près du cimetière, vers le monument aux morts
- Rue Nicolas Joseph Rolland
- Éco-quartier, rue Benoît Gélibert
- Route de Trèves

Accès aux 5 déchetteries de l'Agglo :

- Ampuis, Villette-de-Vienne, Chasse-sur-Rhône, Pont-Évêque et Vienne
- Du lundi au samedi : de 8h ou 9h – 12h30 ; 13h30 – 18h (Ampuis : fermeture du mardi au jeudi)

Déchetterie mobile :

- Une fois/mois (Échalas, Loire-sur-Rhône, Saint-Romain-en-Gier, Les Haies)

Carte d'accès obligatoire dans toutes les déchetteries y compris la mobile.

Accès à la déchetterie de Tartaras :

Sur présentation d'un QR code.

Vienne Condrieu Agglomération

Petite enfance, Point Info mode de garde

- 04 27 87 80 00
- Liste des assistantes maternelles en mairie.

Espace Emploi et Jeunesse

- Anim'Jeunes, mission locale, lieu ressources emploi.

MAISON DU RHÔNE DE CONDRIEU, LABÉLISÉE FRANCE SERVICES

- 04 87 59 00 01
- mdr.condrieu@rhone.fr

MSA - SERVICE ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

- 04 74 45 99 90 - choix 1
- as.sud@ain-rhone.msa.fr

PRÉFECTURE DU RHÔNE

Préfète : Fabienne Buccio

04 72 61 61 61 – www.rhone.gouv.fr

DÉPUTÉ DU RHÔNE

Jean-Luc Fugit

3 allée Marianne - 69700 Givors

09 62 59 14 74

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DU CANTON DE MORNANT

- Philippe Marion, maire de Condrieu
- Pascale Chapot, adjointe à la mairie de Mornant

PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

04 74 87 52 01

www.parc-naturel-pilat.fr

MES DÉMARCHES

Enedis, ouverture compteur et panne d'électricité

- Clients : 09 70 83 19 70
- Urgences : 09 72 67 50 69
- www.enedis.fr

Suez, service des eaux : ouverture compteur et panne d'eau potable

- Clients : 09 77 408 408
- Urgences : 09 77 401 132
- www.toutsurmoneau.fr

Domages réseaux : internet et téléphone

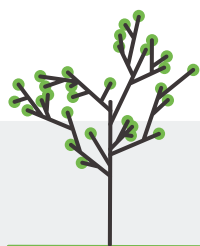
- <https://dommages-reseaux.orange.fr>

Déploiement fibre optique

- <https://cartefibre.arcep.fr>

NUMÉROS D'URGENCES

- Gendarmerie d'Ampuis : 04 74 56 10 26
- Police secours : 17
- Pompiers : 18
- Urgences médicales : 15



Entrée en matière...

Chers Chalaronnes et Chalarons,

Le marché d'Échalas est un événement local qui permet aux habitants et visiteurs de se procurer des produits frais et locaux issus de producteurs de la région. Les agriculteurs et artisans locaux vendent directement leurs produits aux consommateurs, favorisant le circuit court et permettant des échanges sur les méthodes de production en renforçant la

confiance. Qualité, fraîcheur et saisonnalité des produits sont les maîtres mots.

Rendez-vous hebdomadaire du vendredi sur notre commune, le marché est un soutien important à l'économie locale et aux petites exploitations agricoles. Les habitants se retrouvent pour échanger et discuter dans une

ambiance chaleureuse et conviviale, ce qui en fait aussi un événement social important pour notre village. Nous vous proposons dans la suite du numéro, un dossier qui revient sur les étapes majeures de la constitution et de la vie de votre marché. ●

Alexandre Guillemin
Conseiller municipal,
réfèrent marché local

À DÉCOUVRIR DANS CE NUMÉRO 92

4/En images

6/En action

9/Est ce que... ?

10/Économie

14/Enfance et jeunesse

17/En commun

18/Explorater

**Le marché d'Échalas :
un marché aux saveurs
locales**

21/Entre nous

22/Environnement

23/Éclairage

24/Empreinte

25/Évasion

26/Ensemble

28/En chemin



PROSPECTUS



EN IMAGES



DÉFILÉ DE PRINTEMPS

Le vendredi 11 avril, les élèves, ATSEM, animatrices et institutrices avaient sorti leurs plus beaux déguisements sur le thème du « voyage dans le temps » pour défiler aux abords de l'école de La Clef des Savoirs. Un agréable moment pour les enfants. ●

Défilé de printemps.



Rassemblement
du nettoyage de printemps.

Nettoyage de printemps

L'opération nettoyage de printemps réalisée le samedi 15 mars a permis de récupérer 7 m³ de déchets avec la contribution de l'association des chasseurs, le Cercle des Jeunes, les élèves, leurs parents et les Chalarons qui ont bravé la neige fraîchement tombée.

La matinée s'est terminée par un apéritif concocté dans le cadre d'un atelier cuisine parents-enfants animé par le service périscolaire. ●

Soirée d'été du 27 juin

L'École de musique était présente sur le marché d'Échalas le vendredi 27 juin pour une animation musicale qui a enchanté petits et grands. La soirée s'est prolongée dans une ambiance festive grâce à une animation batucada dynamique et entraînante. ●



L'École de musique Échalas-Trèves.



Animation batucada.

Ciné été à Échalas

Notre village a accueilli avec joie le Ciné été, projetant Paddington au Pérou. La classe en 3 a régalé petits et grands avec hot dogs et boissons avant le film. Malgré une fréquentation en baisse, sans doute due à la canicule et au ciel nuageux, les spectateurs ont apprécié ce moment convivial.

Rendez-vous l'année prochaine ! ●



Paddington au Pérou.

EN ACTION



Infos travaux

• Reprise des travaux rue du Coin

Les travaux de mise en séparatif des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées, réalisés par l'entreprise Sogea, mandatée par le Syseg, ont repris le 19 mai pour une durée de 3 mois. Durant le dernier trimestre de l'année suivront alors les travaux de remise en état de la surface, de voirie et d'aménagement piéton. Ceux-ci seront réalisés par MGB TP via Vienne Condrieu Agglomération, gestionnaire des voies communales.

• Curage des fossés

Une importante opération de curage des fossés communaux a été réalisée en début d'année pour restaurer leur capacité d'évacuation des eaux pluviales, notamment en cas de fortes précipitations comme celles d'octobre 2024. Un travail mené avec les services techniques de Vienne Condrieu Agglomération et les agriculteurs locaux, dont l'aide a été précieuse pour récupérer les volumes conséquents de terre extraite. Cette terre fertile a pu être réutilisée dans les parcelles agricoles du village, alliant ainsi entretien du territoire et valorisation locale des ressources.

Travaux rue de la Voûte.

• Remise en état du pont des Tuilières

Lors des pluies torrentielles d'octobre 2024, le pont en pierres des Tuilières a été endommagé. Les services techniques sont intervenus pour le remettre en état, en reconstruisant la maçonnerie des pierres déplacées, puis en réalisant un rejointoiement complet. ●



Avant les travaux de rénovation du pont.



Après les travaux de rénovation du pont.

AVANCÉE DES TRAVAUX CONTRE LA RENOUÉE DU JAPON

Le SyGR* réalise des travaux de restauration écologique au ruisseau du Chatanay, situé au lieu-dit le Chalet. Débutés en mai, ils visent à redonner au cours d'eau ses fonctionnalités naturelles.

L'objectif principal est l'élimination de la renouée du Japon, une espèce exotique envahissante, par une technique innovante de criblage des terres et de concassage des refus de crible (> 10 mm). En effet la renouée était la seule plante présente sur ce site de 2 000 m², empêchant le développement de toute autre espèce locale. Par ailleurs la morphologie des berges a été restaurée sur 100 mètres linéaires, permettant ainsi de retrouver un écosystème plus fonctionnel.

La suite du projet prévoit la plantation de 2 000 arbustes et arbres d'ici la fin de l'année. Ces plantations d'essences diversifiées et caractéristiques du Pilat permettront de reconstituer un bois alluvial, favorisant la biodiversité locale et améliorant la qualité des paysages riverains.

Ces efforts s'inscrivent dans une démarche durable et respectueuse de l'environnement, visant à préserver notre patrimoine naturel. Ces travaux ont été également l'occasion d'améliorer la gestion des eaux de pluie sur le chemin longeant le site, régulièrement dégradé par les épisodes de précipitations intenses. Ils sont réalisés avec le soutien financier de l'Agence de l'eau et du Fonds vert (État). ●



Chantier en cours.



Criblage des terres.

*Syndicat mixte du Gier Rhodanien

DES ARRÊTS DE CARS SCOLAIRES SÉCURISÉS

La commune d'Échalas, avec l'appui de Vienne Condrieu Agglomération, a récemment entrepris le réaménagement de ses points d'arrêt de cars scolaires.

Deux dispositifs clefs sont installés :

- le marquage au sol en zig zag,



- la pose de panneaux réglementaires C6 et A13a, conformément aux recommandations nationales.

Une meilleure visibilité pour une sécurité renforcée. ●



Marquage au sol en zig zag.

L'ÉPICERIE MULTI-SERVICES ET LA BOULANGERIE



L'enseigne « Les Halles chalaronnes ».

Les « Halles chalaronnes » ouvrent bientôt leurs portes !

Les travaux de l'épicerie multi-services sont terminés. Magalie, la future gérante, est impatiente de vous accueillir dans sa nouvelle épicerie, un lieu convivial où qualité, proximité et service seront au rendez-vous.

Depuis plusieurs semaines, elle s'active avec passion : rencontres avec des producteurs locaux, installation des équipements, mise en place des partenariats utiles pour répondre à vos besoins du quotidien... tout est mis en œuvre pour que l'ouverture se déroule dans les meilleures conditions.

Réouverture prochaine de la boulangerie

Les locaux de la boulangerie ont été entièrement débarrassés par les services techniques. Ils seront nettoyés et rafraîchis pour une réouverture prochaine du commerce, dans l'attente d'un futur porteur de projet. ●

Est-ce que...?

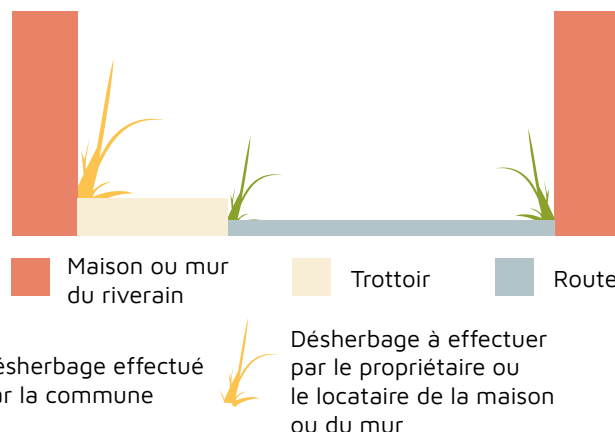
POURQUOI ENTRETENIR SON TERRAIN OU SA PARCELLE BOISÉE EST INDISPENSABLE ?

L'entretien des terrains en zone urbaine

Il en est de même pour les jardins et domaines privés au sein des hameaux ou du bourg.

Il n'est pas rare de constater des débordements de végétation, entraînant ainsi une perturbation pour les différents usagers : les haies doivent être contenues et taillées pour ne pas gêner les piétons ni obstruer la visibilité des automobilistes.

Pour rappel, le désherbage du trottoir est à la charge du riverain sur toute la longueur de son habitation.



Entretien une parcelle boisée est essentiel pour plusieurs raisons :

1 - Prévention des incendies

Réduction du combustible : le bois mort, les branches sèches et la végétation enchevêtrée augmentent la quantité de combustible disponible en cas de départ de feu.

Contrôle de la propagation : une parcelle bien entretenue ralentit la progression des incendies grâce à un espacement adéquat entre les arbres et une moindre accumulation de matière inflammable.

2 - Sécurité des personnes et des biens

Chutes d'arbres ou de branches : les arbres malades, morts ou instables peuvent tomber, surtout en cas de vents forts ou de tempêtes, constituant un danger pour les passants, les infrastructures ou les habitations environnantes.

Accessibilité : des parcelles bien entretenues facilitent l'accès des pompiers et des secours en cas d'urgence.

3 - Santé de la forêt

Prévention des maladies : les arbres morts ou malades peuvent propager des infections, des champignons ou des parasites aux arbres sains.

Régénération naturelle : l'élagage, la coupe des arbres vieillissants et l'éclaircissage favorisent la croissance de jeunes arbres et améliorent la biodiversité. Attention, en fonction du type de zone de la parcelle, le règlement du PLU peut comporter des prescriptions relatives aux arbres.

4 - Maintien de la biodiversité

Un entretien bien planifié permet de préserver les habitats naturels pour les espèces animales et végétales, tout en évitant une prolifération excessive d'espèces invasives.

5 - Esthétique et valorisation du patrimoine

Une parcelle boisée bien entretenue garantit la sécurité des usagers sur les sentiers de randonnée.

L'entretien d'une parcelle boisée est une mesure préventive essentielle pour garantir la sécurité, protéger l'environnement et maintenir un équilibre écologique durable. ●



ÉCONOMIE

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Le compte financier unique (CFU) a vocation à se substituer aux deux comptes financiers existants : le compte administratif qui est établi par la commune et le compte de gestion qui est établi par le comptable public. Le CFU vise à renforcer la qualité et la fiabilité des comptes publics locaux, en mettant davantage en exergue les données comptables en complément des données budgétaires.

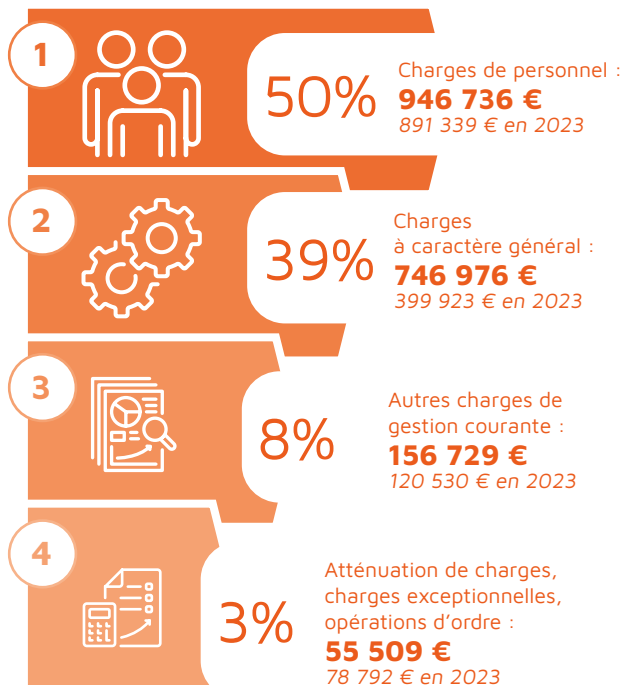
Le compte financier unique 2024 a été voté lors du conseil municipal du 2 avril dernier.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

1 905 950 €

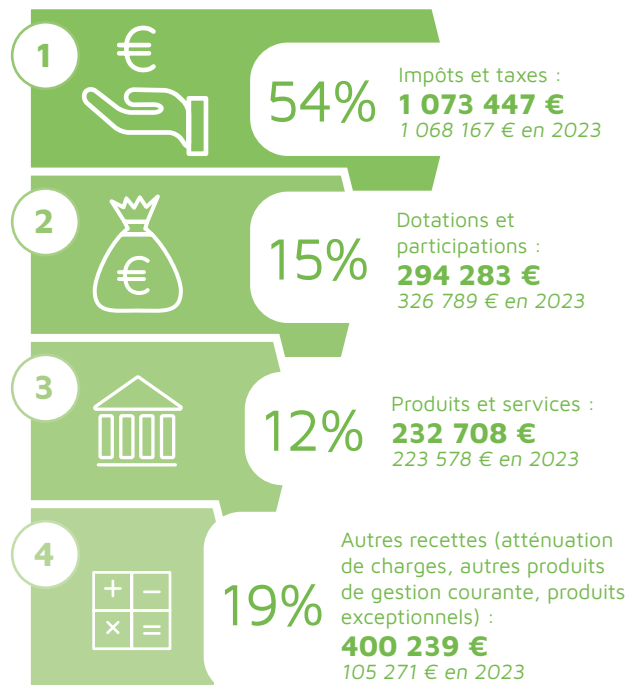
Principales dépenses de fonctionnement sur l'année 2024 :



RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

2 000 677 €

Principales recettes de fonctionnement sur l'année 2024 :



La section de fonctionnement sur l'année écoulée **dégage donc un excédent de fonctionnement de 94 727 €** face à 233 221 € en 2023

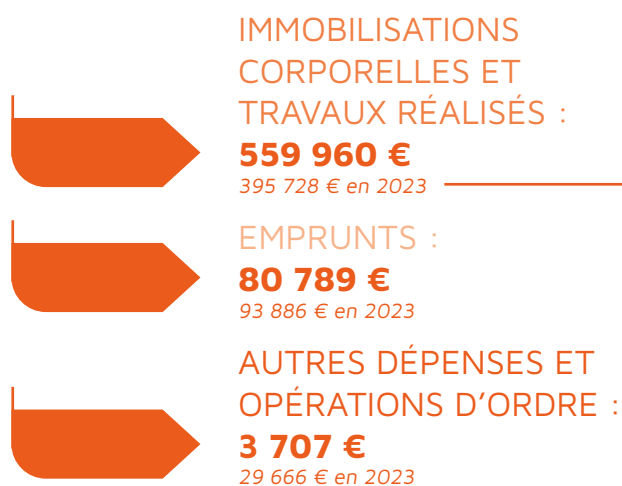
SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement sont financées par les recettes suivantes :



Le montant total **des recettes d'investissement** pour l'année 2024 s'élève donc à **1 442 724 €**.
Face à 1 606 459 € en 2023.

Les dépenses d'investissement de l'année 2024 se sont élevées à **644 456 €** (519 670 € en 2023).



- | | | | |
|--------------------|--|------------------|---|
| • 432 996 € | • Travaux de transformation du bâtiment La Fanette | • 9 087 € | • Acquisition de matériels et d'outillage |
| • 27 441 € | • Acquisition de terrains pour les travaux de la rue du Coin, frais de géomètres et bornage | • 7 680 € | • Frais d'adressage |
| • 21 449 € | • Travaux dans les bâtiments communaux (électricité, réfection du sol, chaudières notamment) | • 6 950 € | • Travaux de voirie (réfection de chemins, signalisation) |
| • 20 502 € | • Travaux de réaménagement de la cantine | • 6 470 € | • Création de caveaux au cimetière |
| • 17 825 € | • Acquisition de mobiliers (changement de mobiliers dans les salles de classes, achat de purificateurs/ventilateurs pour l'école et différents mobiliers dans les bâtiments) | • 5 000 € | • Acquisition de collections pour la médiathèque |
| | | • 3 357 € | • Achat de matériel informatique |
| | | • 974 € | • Travaux dans le cabinet médical |
| | | • 229 € | • Plantation d'arbres et d'arbustes |

La différence entre les recettes d'investissement et les dépenses d'investissement sur l'année 2024 permet de dégager un excédent d'investissement pour 2025 de **798 268 €**.

Budget Primitif 2025



**Le budget primitif 2025 a été adopté lors du conseil municipal du 2 avril 2025.
Il doit être équilibré entre les recettes et les dépenses.
Aucune hausse des taux d'imposition n'a été votée.**

RECETTES PRÉVISIONNELLES

RECETTES PRÉVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT

1 784 587 €

Aucune hausse des taux d'imposition n'a été votée sur l'année 2024.

- Recettes fiscales (impôts et taxes) : **967 332 €**
y compris taxes sur les pylônes (203 681 €), attribution de compensation
Vienne Condrieu Agglomération (25 229 €)
- Dotations diverses : **296 221 €**
- Tarification des services : **222 434 €**
- Excédent reporté 2022 : **222 498 €**
- Autres recettes (produits exceptionnels, atténuation de charges) : **76 102 €**

RECETTES PRÉVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT

1 323 709 €

- Report 2023 de la section d'investissement : **798 268 €**
- Subventions à percevoir : **139 236 €**
- Report 2023 de la section de fonctionnement : **245 600 €**
- Dotations diverses : **124 000 €**
- Recettes autres (produits exceptionnels) : **16 605 €**

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT

1 784 587 €



1 083 180 €

Ressources humaines



320 710 €

Charges
à caractère général



111 937 €

Charges diverses
(contributions diverses,
dépenses imprévues)



131 925 €

Scolarité, enfance
et jeunesse



67 200 €

Entretien et réparation
des bâtiments communaux
et voiries



41 635 €

Intérêts
des emprunts



28 000 €

Solidarités
et associations



807 390 €

Valorisation du patrimoine
et des bâtiments dont :

116 308 €

Aménagements
extérieurs
(plantations, voirie,
aménagement
du jardin partagé)

86 650 €

Entretien
des bâtiments

724 954 €

Opération du
futur gymnase



210 000 €

Acquisitions
foncières



3 000 €

Diverses dépenses
(immobilisations incorporelles,
dépenses imprévues,
acquisitions diverses)



99 505 €

Fonctionnement de
la collectivité (matériel,
outillage, véhicules...)



83 292 €

Remboursement
de la dette

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNELLES CI-DESSUS

1 323 709 €

ENFANCE & JEUNESSE

VOYAGE DANS LE TEMPS !



Cette année le projet d'école s'est construit sur le thème « le voyage dans le temps ». Les enseignants se sont saisis de cette thématique pour proposer aux élèves des sorties et des interventions variées. Retour en images sur les moments clés de l'année. ●



100^e jour d'école sur le thème « l'école d'avant », le 4 mars 2025.



Exposition pédagogique, le 3 juin 2025.



Jazz à Vienne le 23 juin.



Kermesse du 20 juin.



UNE COURSE SOLIDAIRE POUR UN AVENIR MEILLEUR

L'école La Clef des Savoirs mobilisée pour FOXG1 France.

Le vendredi 22 novembre 2024, l'école a vibré au rythme d'une course pas comme les autres : une course solidaire organisée au profit de l'association FOXG1 France qui œuvre pour la recherche sur une maladie génétique rare du développement cérébral touchant notamment Enzo, un Chalaron de 12 ans.

Tout au long des semaines précédant l'événement, les élèves se sont transformés en petits ambassadeurs de la solidarité : chacun était invité à trouver des sponsors prêts à s'engager à verser un don en fonction du nombre de tours effectués le jour J.

Et ils se sont dépassés !

Chaussures aux pieds et cœur grand ouvert, les enfants ont donné le meilleur d'eux-mêmes dans une ambiance festive et motivante, encouragés par leurs enseignants et leurs familles. Ensemble, ils ont réussi à récolter la magnifique somme de 5 313,30 € intégralement reversée à FOXG1 France, pour soutenir les projets de recherche génétique et améliorer la qualité de vie des enfants atteints.



Course FOXG1 avec les élèves.

Au-delà de l'exploit sportif, c'est une leçon d'empathie, d'engagement et de générosité que les enfants ont donnée à toute la commune. Cette initiative montre à quel point l'école peut être un formidable moteur de conscience et d'action citoyenne.

Un immense bravo aux élèves, aux enseignants, aux familles, et à toutes les personnes ayant soutenu ce bel élan du cœur ! ●



SPORT ET NATURE POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le conseil municipal des enfants élu pour l'année 2024-2025 a choisi de bâtir son projet autour du sport et de la nature. Les jeunes élus ont donc organisé une course sur les chemins d'Échalas.

La course a eu lieu le samedi 17 mai : trois parcours ont rassemblé un peu plus de 50 personnes. Marchant ou courant, les athlètes petits et grands se sont retrouvés dans la cour de l'école où des pommes et de l'eau fraîche les attendaient. Santé et nature étaient à l'honneur de cette matinée sportive.

Leur budget de 500 € sera quant à lui alloué à la plantation d'arbres sur la commune. Elle est prévue à l'automne, dans le parc devant l'école et le long de l'école maternelle afin de prolonger la zone ombragée. ●



BORNES WIFI ET TABLETTES NUMÉRIQUES À L'ÉCOLE



Dans le cadre du schéma directeur du numérique éducatif 2022-2026, Vienne Condrieu Agglomération met à la disposition des écoles publiques du territoire des tablettes numériques mutualisées au sein de chaque école.

Le principe de dotation par école est le suivant :

- Dans chaque classe maternelle : 3 tablettes « élève » sont mises à disposition.
- Dans chaque classe élémentaire : 5 tablettes « élève » sont mises à disposition.
- Dans toutes les classes : 1 tablette « enseignant » est mise à disposition. Elle permet aux professeurs d'accompagner et de contrôler les usages des tablettes élèves, de tester des applications avant de les déployer et de faciliter la préparation des usages en classe.

Les tablettes se trouvent réparties dans les classes mais il est tout à fait possible et même recommandé d'organiser une mutualisation au sein de chaque école. En effet, équiper chaque classe d'un socle minimal de tablettes (entre 3 et 5 selon les cycles) doit pouvoir également encourager le prêt d'une classe à l'autre pour un projet pédagogique spécifique.

Au préalable, il a donc été nécessaire de réaliser l'installation des équipements wifi de connexion au réseau local, encadré par la loi Abeille. Cette loi inscrit le principe de sobriété face à l'exposition aux ondes radioélectriques. Ainsi, tout

dispositif sans fil doit être désactivé en dehors des activités pédagogiques numériques. Pour répondre à cette obligation, Vienne Condrieu Agglomération a choisi de déployer une solution adaptée au milieu scolaire qui s'inscrit dans le référentiel wifi publié par la Direction du Numérique pour l'Éducation du ministère de l'Éducation nationale. Il s'agit d'un système commandé par un interrupteur sans fil posé dans chaque classe couverte en wifi, qui permet de l'activer et de le désactiver lorsque l'activité pédagogique numérique est terminée. En complément, une temporisation est activée pour couper automatiquement le wifi au bout d'un délai paramétrable, dans le cas où l'instituteur oublierait de le désactiver.

En cas de perte ou de vol, les tablettes peuvent être géolocalisées, désactivées à distance, et rendues définitivement inutilisables.

FOCUS SUR ÉCHALAS

Durant les vacances de printemps, l'agent technique de la commune a réalisé les travaux de câblages nécessaires à la mise en place des équipements wifi. Les 16 avril et 21 mai, les enseignants ont suivi une formation dispensée par Jean-Marc Brossaud, référent aux usages numériques de la circonscription Mornant sud. Le 22 mai, accompagnés d'élus, les techniciens de l'Agglo ont procédé au déploiement des tablettes dans toutes les classes et ont répondu aux questions des élèves sur l'utilisation de ce nouvel outil.

LES USAGES

Les tablettes mises à disposition des élèves offrent des possibilités nouvelles dans les apprentissages. Elles ne viennent en aucun cas remplacer les cahiers, les livres, les ardoises. Ce sont des outils complémentaires qui permettent d'accéder à des ressources pédagogiques. Elles facilitent aussi la créativité des élèves qui pourront utiliser ces outils pour s'initier au journalisme par exemple. Les enseignants encadreront systématiquement l'utilisation des tablettes et définiront les usages avec leurs élèves. ●



Explorer



Marché de Noël 2024.



Marché en 2023.



Marché en 2021.



LE MARCHÉ D'ÉCHALAS : UN MARCHÉ AUX SAVEURS LOCALES

Marché de Noël
2023.

RETOUR SUR L'HISTOIRE DU MARCHÉ AVEC ALAIN BONY

C'est en 2010 que l'idée de créer un marché naît à Échalas sur une impulsion de Martine Besson. Cette dernière fait alors le tour des producteurs locaux qui répondent tout de suite favorablement au projet.

Rendez-vous est pris le 23 juillet 2010 pour le premier marché, un marché d'essai. Essai transformé puisque le succès est au rendez-vous, les Chalarons répondent tout de suite présents. Christiane Jury, alors maire d'Échalas, officialise la création du marché en septembre 2010. Dès le départ, le créneau du vendredi après-midi est retenu afin de permettre aux habitants de pouvoir profiter du marché.

Les premiers commerçants sont Yves François (EARL Les Moussières devenue Le Saucisson Chalaron), Alain Bony (maraîcher), Mathieu Poulénard (maraîcher), Pierre Besson

(fromager), Christian Riamon (apiculteur), Bernadette Rolland (horticultrice), rejoints par Raphaël Vallet (maraîcher).

Depuis son lancement, le succès du marché ne s'est jamais démenti, les Chalarons continuent à répondre présents et la fréquentation se développe.

LES 10 ANS DU MARCHÉ

Perturbée par l'épidémie de Covid, cette étape majeure dans la vie du marché s'est finalement tenue le 9 septembre 2022. 200 personnes ont partagé le repas proposé en clôture de la journée. Le dîner a été préparé par Florent Garrat à partir de produits du marché. Le Cercle des jeunes s'est également fortement mobilisé pour assurer la logistique de l'événement. Un franc succès pour notre village.

À cette occasion, le départ en retraite d'Alain Bony (officiel depuis le 1^{er} avril 2022) est célébré par Jean-Luc Fugit député de notre circonscription et Fabien Kraehn, maire d'Échalas.



LE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ



Depuis 2020, la commune a lancé un travail de développement du marché. Les objectifs fixés sont de promouvoir et d'organiser son développement pour satisfaire le plus grand nombre de Chalarons et renforcer sa visibilité.

L'épidémie de Covid est venue mettre en pause ces objectifs. Elle a cependant confirmé l'intérêt majeur pour le village de pouvoir compter sur des producteurs locaux et de promouvoir leurs activités puisque le marché n'a pas cessé de fonctionner et a même connu un pic d'activité. L'approvisionnement de qualité en circuit court se confirme comme un enjeu actuel primordial.

Une activité normale redevient possible à partir de 2022. En collaboration permanente avec les commerçants, l'offre s'est donc lentement étoffée pour aller aujourd'hui « de l'entrée au dessert avec des fleurs au centre de la table ». Le marché rayonne même auprès des communes environnantes, les commerçants rencontrent un succès mérité.

Ainsi constitué, les arrivées de nouveaux commerçants devraient maintenant être limitées.

Aujourd'hui, le marché d'Échalas, c'est :

- Un premier marché du mois qui propose une offre renforcée, jusqu'à 16 commerçants réunis pour vous proposer une offre élargie.
- Le reste du mois, une présence de vos marchands permanents au nombre de sept, renforcée par les commerçants présents une semaine sur deux.
- Des marchés festifs organisés tout au long de l'année.

N'oublions pas les nombreuses associations chalaronnes qui répondent toujours présentes aux sollicitations. Ainsi elles ont assuré un service de buvette au mois d'août pendant la période de fermeture du bar le Mille & Zim. Elles sont toujours les bienvenues sur le marché pour faire connaître leurs activités.

LES MARCHÉS FESTIFS

Les marchés festifs sont organisés pour Noël, la fête de la musique, Pâques... Surveillez bien la communication par le biais des médias chalarons : application Panneau Pocket, panneau lumineux et le mensuel *Le P'tit Chalaron*. Les dates y sont toujours communiquées.

Ces événements sont ouverts aux artisans et commerçants, autoentrepreneurs chalarons et des communes environnantes. Le nombre de place étant limité, leur attribution se fait par ordre d'arrivée. Les dossiers administratifs sont constitués en mairie avec l'aide de Nicole Afonso.

Le marché de Noël rencontre toujours un franc succès d'autant que l'école d'Échalas, La Clef des Savoirs, s'y installe pour proposer à la vente les réalisations des enfants. Dans une ambiance festive, petits et grands peuvent croiser le Père Noël et déambuler au son des chants de Noël. L'année dernière, le Sou des écoles a proposé vin chaud et flamenkuche pour réchauffer les corps.



INTERLOCUTEURS MUNICIPAUX EN CHARGE DU MARCHÉ

Nicole Afonso :

comptabilité, vie sociale, associative et culturelle
nicole.afonso@mairie-echalas.fr

Alexandre Guillemin :

élu, conseiller municipal, référent marché
alexandre.guillemin@mairie-echalas.fr

COMMERÇANTS ET ARTISANS DU MARCHÉ D'ÉCHALAS

Présence des commerçants sur le marché

À conserver précieusement pour l'organisation de vos marchés et le passage de vos commandes !

Attention cependant, la majorité des commerçants étant aussi agriculteurs et producteurs, les jours de présence peuvent changer en fonction des activités à la ferme et du travail à effectuer. N'hésitez pas à échanger avec eux si vous avez une attente particulière.

ENTREPRISE	PRÉNOM NOM	ACTIVITÉ	PÉRIODICITÉ
Abricot et Potiron	Mathieu Poulenard	Fruits et légumes	Tous les vendredis
Vallet Raphaël	Raphaël Vallet	Fruits et légumes	Tous les vendredis
EARL Le Saucisson Chalaron	Philippe Besson	Boucherie, charcuterie	Tous les vendredis
GAEC des Tuillières	Pierre Besson	Fromages, pain et brioches	Tous les vendredis
Tomme et Bouchon	Jean-Paul Walczak	Fromager	Tous les vendredis
Misofich	Sofian Attar	Poissonnier	Tous les vendredis
Chris Patiss	Christophe Flachy	Artisan pâtissier, chocolatier, confiseur	Tous les vendredis
La ferme de Vareilles	Thomas Ollagnon	Boucherie, charcuterie	2 fois par mois en alternance avec le GAEC du Petit Limousin
GAEC du Petit Limousin	Laurent Gelas	Boucherie, charcuterie	2 fois par mois en alternance avec la ferme de Vareilles
AFST	Fabien Sabot	Rémouleur / Affuteur	1 ^{er} vendredi du mois
La ferme de Camille	Camille Branchu	Miel et produits dérivés	1 ^{er} vendredi du mois
Le Temps des moissons	Gwendal Foilleret	Production de condiments	1 ^{er} vendredi du mois
La bicycrêpe du Pilat	Nathalie Roche de Jerphanion	Galettes bretonnes et crêpes	1 ^{er} vendredi du mois
Sunji Events	Élodie Pascal & Jordan Carneiro	Traiteur	1 vendredi sur deux
Spiruline du Pilat	Aurélien	Spiruline	1 ^{er} vendredi du mois
La ferme du Chipier	Famille Cellard	Œufs	1 vendredi sur deux
Flower truck	Eugénie Loof	Fleuriste	1 vendredi sur deux
Le Papaiollo	Alexandre Lefrançois	Food-truck	Mardi, vendredi, dimanche

PAROLES DE CHALARONS

Rencontre avec Emmanuelle et Benjamin

« Nous sommes arrivés à Échalas en 2020 et nous avons tout de suite eu un coup de cœur pour ce marché proposant des produits en circuit court : légumes, fromages, viande, miel... On a apprécié de pouvoir échanger avec les agriculteurs, de savoir comment se passent les récoltes lorsqu'il y a une météo exigeante.

Rapidement, le marché est devenu notre fournisseur principal pour quasiment l'ensemble de nos courses. Il faut dire aussi que le marché s'est particulièrement densifié. Au début, les jours de fête il y avait des stands supplémentaires avec des agrumes, du vin ou de la bière. Désormais, chaque vendredi il y a aussi des pâtisseries, des œufs frais et depuis peu du poisson.

Le marché du vendredi, c'est un bon moyen de commencer le week-end par un moment de détente, de soutenir l'emploi sur la commune et de faire vivre le village. »

Rencontre avec Christelle et Gaetan

« Nous sommes arrivés à Échalas en 2012, peu de temps après la création du marché. Nous nous y sommes rendus dès le début et c'est très vite devenu une habitude.

Le créneau du vendredi en fin d'après-midi est idéal pour nous, après le travail. Cela permet de décompresser de la semaine et d'avoir son frigo rempli de bons produits frais et locaux pour le week-end, et pour la semaine qui suit.

Nous y achetons la majorité de nos produits frais et nous y tenons afin de participer à l'économie locale. Faire vivre les exploitations et commerçants nous semble important pour garder l'esprit village d'Échalas.

Depuis quelque temps, d'autres commerçants ont agrandi le marché et c'est une bonne chose pour étendre l'offre. Le marché est aussi un très bon vecteur de rencontres pour les nouveaux arrivants. Il permet d'échanger avec les commerçants et villageois. » ●

RENCONTRE AVEC EUGÉNIE LOOF, FLEURISTE, PROPRIÉTAIRE DE L'ÂME FLEURIE



Flower-truck « L'Âme fleurie ».

Eugénie est une des dernières commerçantes à avoir rejoint le marché d'Échalas pour y installer son flower-truck. En création d'entreprise, son objectif est de passer d'un emploi de salarié chez un fleuriste à la gestion indépendante d'un flower-truck pour aller à la rencontre des clients, de village en village. L'offre proposée est sélectionnée avec soin toutes les semaines. Vous pouvez retrouver Eugénie un vendredi sur deux au marché.

Pourquoi avoir choisi le marché d'Échalas ?

Pour assurer le montage de mon projet, la recherche et la sélection de marchés ne proposant pas de fleuriste a occupé une bonne partie de mon temps. Le hasard doit bien faire les choses puisque le marché d'Échalas a très vite attiré mon attention.

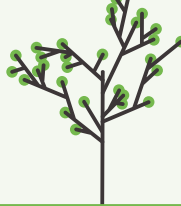
Comment s'est passée ton arrivée sur le marché ?

Les échanges simples et efficaces avec la mairie m'ont permis de rapidement constituer mon dossier administratif. Un rendez-vous a été pris le vendredi suivant avec le référent marché pour être présentée aux marchands et finaliser mon arrivée. Village agréable, équipe commerçante sympathique, tout était réuni pour valider ma participation au marché. Les Chalarons m'ont réservé un très bon accueil. Dès les premiers marchés, mon activité a très vite progressé.

Après quelques mois de présence sur le marché, quel est ton ressenti ?

Dès le début, les Chalarons m'ont réservé un très bel accueil. Cela a été très rassurant pour moi. Le marché d'Échalas est un marché très vivant avec beaucoup de passages. La clientèle variée et de tous âges m'offre de belles perspectives de travail.

D'abord présente tous les vendredis, j'ai finalement opté pour une présence une semaine sur deux à Échalas. Les clients ont bien compris cet ajustement et sont contents de me retrouver. Cela me permet aussi de participer à d'autres marchés et de faire progresser mon activité. ●



LE JARDIN PARTAGÉ ET LA TECHNIQUE DES OYAS



Le jardin partagé et le puits.

L'accueil de loisirs La Rose des Vents s'est saisi du jardin partagé situé derrière l'écoquartier. Durant les vacances de Pâques, l'association La Bourdonnerie est intervenue pour démarrer les plantations avec les enfants du centre.

En amont, les services techniques ont préparé le terrain : labourage du sol, désherbage, mise en place de bacs, apport de paille et de sable pour le projet. Les plants de tomates, courgettes et semis de fleurs et de radis ont rejoint les groseilliers, cassissiers et les amélanchiers plantés auparavant.

Les enfants ont fabriqué des oyas, pots en céramique microporeuse que l'on enterre près des plantes et que l'on remplit d'eau. Elles laissent échapper progressivement l'humidité nécessaire.

Une première récolte de petits fruits a régalé les enfants du centre pour le goûter. Mme Grand, habitante d'Échalas est venue bénévolement prêter mains fortes aux jeunes pour l'entretien du jardin.

Si vous souhaitez participer au projet de jardin partagé, contactez la mairie !

LES OYAS : UNE SOLUTION ÉCOLOGIQUE POUR UN ARROSAGE MALIN

Face aux défis du changement climatique et à la nécessité de préserver nos ressources en eau, les oyas (ou ollas) se présentent comme une solution aussi ancienne qu'ingénieuse. Il s'agit d'un pot en argile microporeuse que l'on enterre près des plantes. Rempli d'eau, il diffuse lentement l'humidité directement au niveau des racines, selon les besoins de la plante.

Utilisé depuis l'Antiquité, l'arrosage par oya permet de réduire jusqu'à 70 % la consommation d'eau par rapport à un arrosage classique. C'est une méthode idéale pour les jardins,

potagers, jardinières ou même les plantes en pots. Faciles à installer, durables et sans énergie, les oyas favorisent une croissance saine des plantes tout en limitant le désherbage et l'évaporation.

Un petit geste pour l'environnement, un grand pas pour votre jardin !

FABRIQUER UN OYA MAISON

● Matériel nécessaire :

- 2 pots en terre cuite
- De la colle silicone ou un mastic étanche
- Un petit bouchon en liège
- Un couvercle ou une soucoupe

● Étapes de fabrication :

- Préparer les pots : boucher le trou du fond de l'un des pots avec un bouchon ou du mastic.
- Coller les pots : appliquer du mastic sur le rebord de l'un des pots et coller l'autre par-dessus, ouverture contre ouverture.
- Laisser sécher pendant 24 heures pour assurer une bonne étanchéité.
- Remplir d'eau : enterrer l'oya dans la terre, ne laissant dépasser que l'ouverture supérieure.
- Couvrir avec une soucoupe ou un bouchon pour éviter l'évaporation et les moustiques.

● Utilisation :

Remplissez votre oya tous les 3 à 7 jours selon la météo. Les racines des plantes viendront naturellement puiser l'eau au rythme de leurs besoins.

● Astuce :

Vous pouvez aussi utiliser un seul pot en terre cuite avec un bouchon au fond si vous ne souhaitez pas coller deux pots ensemble. ●



Plantations par les enfants.

Éclairage

LE CIMETIÈRE D'ÉCHALAS

La sépulture dans un cimetière d'une commune est due :

- Aux personnes décédées sur son territoire, quel que soit leur domicile.
- Aux personnes domiciliées sur son territoire, alors même qu'elles seraient décédées dans une autre commune.
- Aux personnes non domiciliées dans la commune mais qui ont droit à une sépulture de famille.
- Aux Français établis hors de France n'ayant pas une sépulture de famille dans la commune et qui sont inscrits ou remplissent les conditions pour être inscrits sur la liste électorale de celle-ci en application des articles L.12 et L.14 du code électoral.

La commune d'Échalas dispose d'un cimetière avec :

- des concessions
- un columbarium
- un jardin du souvenir.

LES CONCESSIONS

Une concession funéraire est un emplacement accordé par la mairie pour y inhumer un défunt.

Les familles ont le choix entre les concessions suivantes :

- Individuelle, c'est-à-dire réservée à la personne qui l'a acquise.
- Collective (ou nominative), c'est-à-dire réservée aux personnes désignées dans l'acte de concession.
- Familiale, c'est-à-dire réservée à la personne (le fondateur) qui l'a acquise et aux membres de sa famille.

Elle est délivrée pour une durée de 30 ans ou 50 ans renouvelables. Les tarifs actuels, votés par délibération du 26 juin 2024 sont les suivants :

CONCESSION AU CIMETIÈRE			
Durée	Concession jusqu'à 2,5m ²	Concession entre 2,5 et 5m ²	Concession entre 5 et 7,5m ²
30 ans	500 €	700 €	1 000 €
50 ans	800 €	1 000 €	1 500 €

Tarifs des caveaux préfabriqués en béton :

- Caveaux pour 2 places : 1 900 €
- Caveaux pour 3 places : 2 900 €

LE COLOMBARIUM

Il comporte 20 cases pouvant recevoir de 1 à 4 urnes cinéraires selon les emplacements.

La mise à disposition d'une case du columbarium se fait pour une période de 15, 30 ou 50 ans.

Les tarifs actuels, votés par délibération du 27 mars 2024 sont les suivants :

CONCESSION AU COLUMBARIUM				
Durée	Case 1 urne	Case 2 urnes	Case 3 urnes	Case 4 urnes
15 ans	300 €	500 €	700 €	850 €
30 ans	550 €	950 €	1 250 €	1 400 €
50 ans	900 €	1 550 €	2 050 €	2 300 €

LE JARDIN DU SOUVENIR

Un emplacement est spécialement affecté à la dispersion des cendres des défunts ayant fait l'objet d'une crémation. La dispersion ne peut s'effectuer qu'après autorisation du maire. Le jardin est entretenu et décoré par la commune. Sa mise à disposition est gratuite.

Depuis le mois de juin, une stèle permet d'apposer une plaque au nom du défunt, dont les dimensions et les caractéristiques sont à demander en mairie. ●



Le jardin du souvenir avec la nouvelle stèle.

Empreinte



Les bœufs du concours de labour en 1991.



LA FOIRE À ÉCHALAS

Elle a été créée en 1976 par un groupe d'amis volontaires qui ont décidé de faire revivre leur village, de recréer ce qui était autrefois la fête dans la commune. Les anciens se rappellent l'époque d'entre-deux guerres où cette tradition se renouvelait chaque année. Les moyens de transport et de communication étaient peu nombreux à cette époque et les gens cherchaient à se retrouver. Ils attendaient ce jour pour faire quelques emplettes et négocier avec les marchands de bestiaux. C'était aussi l'occasion d'une rencontre avec des amis venus des villages alentours.

Organisée le 1^{er} samedi du mois d'octobre, cette animation du village est une suite à la vogue qui avait lieu la semaine précédente. Des festivités qui permettaient aux forains de rester deux semaines à Échalas, pour la plus grande joie des petits et des grands !

Les forains viennent nombreux (une cinquantaine) et Échalas fait la part belle aux activités de la terre. Maquignons et exposants de matériels agricoles garnissent bien le foirail aménagé pour eux.

Dès le lever du jour, les forains s'installent dans les rues, les exposants de matériel agricole et les marchands de bestiaux prennent possession du pré mis à leur disposition. À 8h30, la traditionnelle soupe aux choux est

servie pour 450 couverts. Les convives sont satisfaits et se réjouissent de ce repas rustique. Depuis la veille, les préparateurs se pressent autour des chaudrons, aidés par de nombreux Chalarons pour la corvée de pluche (plus de 100 kg de pommes de terre). À 14h, les boulistes prennent possession du terrain de boules pour le concours de pétanque.

Grande première en 1985 avec le concours de labours. Au fil des années, il attire la foule l'après-midi, des concurrents viennent aussi de communes voisines et mettent tout leur cœur pour labourer du mieux possible avec beaucoup d'habileté et de concentration. L'attraction du labour est aussi liée aux attelages d'animaux, telle cette paire de bœufs de près de deux tonnes, qui obéit aux gestes et à la voix de son maître.

RETROUVONS QUELQUES INTERVIEWS RÉALISÉES POUR LES 10 ANS DE LA FOIRE EN 1986

● Monsieur Thollet :

Vous êtes l'un des principaux marchands de bestiaux, vous aviez 80 têtes ce matin, êtes-vous content ?

« Je suis très satisfait, les clients se sont déplacés très nombreux, il me reste seulement trois vaches ce soir. »

● Au stand Renault :

Vous êtes venus avec quatre nouveaux modèles, les visiteurs ont-ils été intéressés ?

« Nous ne venons pas sur une foire dans l'intention de vendre le jour même, mais je suis assez satisfait, j'ai pris quatre ou cinq contacts assez sérieux. »

● Monsieur Vignal :

Vous êtes commerçant à Givors, spécialisé dans le ménager et n'avez pas hésité à déplacer de très nombreux appareils. Ça a marché ?

« J'ai de très nombreux amis à Échalas et nous passons une journée merveilleuse. Cela ne m'empêche pas de toucher une clientèle tous azimuts : Saint-Chamond, Vernaison, etc. » ●



LA MÉDIATHÈQUE AU FIL DES MOIS

Toutes les générations peuvent trouver leur bonheur à la médiathèque : romans, BD, documentaires, revues, DVD, musique, jeux de société... Et puis il y a les animations et activités, les expositions, les invités. C'est un lieu où se reposer, découvrir, se ressourcer, se rencontrer...

Pour vous accueillir : une médiathécaire et onze bénévoles.

Nous vous invitons à venir essayer, l'entrée est gratuite !

PROCHAINEMENT

- Jeudi 16 octobre : spectacle Petit Pôet pour les 0-3 ans
- Vendredi 21 novembre : ciné-rencontre. Projection de la comédie Une belle équipe, en présence de l'association Regards de femmes. Dès 10 ans.
- Mercredi 10 décembre : spectacle Le Chevalier d'Estragon, sans pleur et sans pétioche. Dès 2 ans et demi.

NOUVEAUTÉS

- Prêt de jeux vidéo Xbox et Switch.
- Envie de lectures détentes et légères, les romans feelgood sont signalés par un 😊 : Virginie Grimaldi, Agnès Martin-Lugand, Aurélie Valognes, Mélissa Da Costa et bien d'autres.



Atelier cinéma, table mashup.



Instant musical.

RÉTROSPECTIVE 2025

En début d'année, la médiathèque a fait un petit voyage dans le temps. En janvier-février, le Groupe histoire a installé l'exposition L'école d'autrefois à Échalas. En mars-avril, enfants et adultes ont pu découvrir les calligraphies de Sylvie Guinchard et ont été initiés à l'art de l'enluminure.

Les tout-petits n'ont pas été oubliés. Le samedi 22 mars ils sont venus écouter « les petits racontages » de la compagnie les Petites Motsnotes, et le samedi 7 juin ils ont découvert le raconte-tapis Mer bleue.

En mai, les plus grands ont participé à un atelier découverte du cinéma autour d'une table mashup. Cette animation, proposée par la Médiathèque départementale du Rhône, les a initiés au montage de film.

En juin, le musicien lyonnais JL Prades nous a fait découvrir les albums qui l'ont le plus marqué durant une séance d'écoute de vinyles et ses propres compositions pour guitare solo. ●



Tournoi de fin saison 2025.

Handball club d'Échalas

UN BILAN POSITIF POUR CETTE SAISON

La saison se termine sur un bilan positif, avec de bons résultats en équipes jeunes, des SG2 qui ont atteint la poule haute, un maintien obtenu avec courage et abnégation pour les SF1 et une belle montée au niveau supérieur pour les SG1.

Cependant l'année ne s'est pas écoulée sans difficultés, les inondations d'automne nous ont obligés à rapatrier les entraînements givordins sur le Montelier. Il a fallu se serrer et partager les créneaux afin de maintenir les séances pour chaque groupe.

D'autre part l'évolution de la société nous amène à être confronté à de nouveaux problèmes pour lesquels nous devons nous former. Comme toujours la force du club est de savoir s'adapter à ces nouvelles situations et de continuer à proposer une pratique du handball dans les meilleures conditions.

Un grand merci à tous ceux qui soutiennent la vie du club afin de garder ce bel outil sportif dans notre commune. ●

Échalas danse

L'ASSOCIATION QUI FAIT BOUGER LA COMMUNE

Depuis près de 15 ans, Échalas danse fait vivre la danse dans la commune. Avec 154 élèves, six professeurs passionnés et onze disciplines enseignées aux enfants, adolescents et adultes, c'est la 2^e association locale en nombre d'adhérents.

Portée par un bureau investi, elle crée du lien social et propose une pratique diversifiée et bienveillante de la danse.

En 2024/2025, deux nouveaux cours ont vu le jour (street jazz et comédie musicale) et un stage d'afro groove en avril devrait déboucher sur un nouveau cours à la rentrée. L'association a aussi animé deux matchs du HBCE avec les danseuses pom pom les 22 et 29 mars. Enfin, un groupe d'élèves a participé au concours toutes danses, organisé par l'Aclam de Mornant le 15 mars, confirmant l'engagement artistique et le niveau des danseurs. ●

Paroisse Saint-Martin Saint-Romain

NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE : LA VENUE DES WEMPS !

Les WEMPS (Week-Ends Mission Prière Service) sont des jeunes professionnels de toute la France qui organisent des sessions/week-ends dans les paroisses afin d'aller à la rencontre des gens et d'échanger sur la vie et la foi.

Les WEMPS débarquent à Échalas le week-end du 11-12 octobre. Au programme : temps de formation, temps de partage de la parole de Dieu, veillée de prière et de confession... Venez vivre la journée du samedi afin de rencontrer la paroisse et les WEMPS et vivre un temps fraternel de ressourcement dans la foi. Le dimanche matin nous aurons une messe très vivante qui nous réunira tous, suivie d'un bon repas.

Les WEMPS seront également présents le week-end du 8-9 novembre à Saint-Romain-en-Gier et le week-end du 6-7 décembre à Givors.

Contact : Damien - 06 10 40 12 83 -
damien.guillot.69@gmail.com ●



Les jeunes lors des WEMPS.



Gala de danse.

Les Chala'mômes

UNE BELLE AVENTURE POUR LES TOUT-PETITS



Nous avons le plaisir d'annoncer l'ouverture des Chala'mômes.

À l'initiative d'une dizaine d'assistantes maternelles, cette association représente une réelle chance pour les enfants, offrant un espace dédié à leur éveil et à leur socialisation.

Grâce au soutien de notre commune, l'association bénéficie désormais d'un local les mardis matin. Ce lieu convivial permet aux assistantes maternelles et aux enfants de se réunir, favorisant ainsi les échanges et les activités collectives.

Les cotisations des parents et des assistantes maternelles ont permis à l'association d'investir dans du matériel. Des professionnels extérieurs interviendront pour proposer des ateliers variés et enrichissants aux enfants.

Les Chala'mômes sont fiers de contribuer au bien-être et à l'épanouissement des tout-petits.

Une belle aventure qui commence ! ●

Échalas gym

NOUVEAUTÉ POUR LA RENTRÉE

Pour cette rentrée 2025, l'association étoffe son offre avec des cours de gym douce en complément des cours de stretching. Ils ont lieu en amont des cours existant dans le dojo les lundis et jeudis matin à partir de 9h. Pour éviter maux de dos, accumulation de stress et gagner en souplesse, prenez de bonnes résolutions et venez nous rejoindre avec votre bonne humeur.

Le cours du mardi soir au Montelier à 18h30 reste sur sa dynamique et accentue son travail sur le cardio et le renforcement musculaire.

Alors tous à vos baskets ! ●



Cours de gym au dojo.



Les pompiers d'Échalas.

L'amicale des pompiers d'Échalas

LES POMPIERS RECRUTENT !

La caserne d'Échalas recrute toute l'année des pompiers volontaires. Peu importe votre métier ou votre parcours : si vous êtes motivé(e), en bonne forme physique et si vous souhaitez vous engager au service de votre commune, votre place est parmi nous.

Devenez pompier d'un jour !

Vous hésitez à vous engager et vous êtes majeur(e) ? Samedi 11 octobre, rejoignez-nous le temps d'une journée. Sensibilisez-vous aux gestes qui sauvent et manœuvrez avec nos équipes. Pour en savoir plus et vous inscrire, envoyez-nous un mail en précisant vos nom, prénom, date de naissance, adresse du domicile et numéro de téléphone à l'adresse pompiers.echallas@gmail.com.

Ne manquez rien de notre actualité : interventions, portraits de vos pompiers, événements locaux... Retrouvez-nous sur Facebook et Instagram : « Sapeurs-Pompiers d'Échalas ».

Vous souhaitez nous rejoindre ou en savoir plus ? Écrivez-nous sur nos réseaux sociaux ou envoyez-nous un mail à l'adresse pompiers.echallas@gmail.com. ●



Batucada pour tous...
Tambours et sourires
au rendez-vous !

École de musique Échalas - Trèves

MUSIQUE PARTAGÉE

L'École de Musique Échalas - Trèves continue de proposer des cours d'instruments et de chant avec environ 40 adhérents cette année. Pour cette nouvelle saison, nous envisageons la mise en place d'un atelier batucada (enfants/ados et adultes) et proposerons également des cours de clarinette et de violon, en plus des instruments habituels.

Grâce aux soutiens de la mairie et du département du Rhône, nous avons pu maintenir des temps d'animations festifs sur le village avec notre Fanfare en Herbe (lors de la fête de la musique), ainsi qu'une soirée d'été le 27 juin, animée par nos ateliers Fanfare et Folk, ainsi que par le groupe Black Lights, puis par la Batucada de Mornant conduite par Aurélien Rey, notre nouveau professeur de batterie et percussions.

Merci pour votre écoute toujours bienveillante et motivante ! Au plaisir de vous retrouver pour nos prochaines animations. ●



En chemin...

LIEU-DIT LE JANNORAY

Le Jannoray fut, en avril 1382, l'avant-poste de gendarmes du Roy venus mater les Condriotes. *Ces gens dou Ray donnèrent naissance au « Jan-no-ray »... et au Bret, car c'étaient des soldats... bret(ons).*

Source : *Histoire d'un village du Parc du Pilat*.
Ce livre est offert à tous les nouveaux habitants d'Échalas.

Envoyez-nous vos photos :
accueil@mairie-echalas.fr